

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Maritime

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

ARRONDISSEMENT
d' ROCHEFORT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON

d' ROYAN

Séance du 7 Mars 1947

OBJET :

Contributions

L'an mil neuf cent ~~quarante sept~~, le ~~sept~~ du mois
d' ~~e Mars~~, le Conseil Municipal de ROYAN
s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. REGAZONI Ch. Maire, en session { ordinaire
extraordinaire
d'après convocations faites le 1er Mars 1947

NOMBRE
de
Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

22

DATE
de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

Etaient présents : MM. REGAZONI Charles, Ve. maire
Rochedereux, Julien, Mme Parizet, Melle Rikos
ky, M. Péraudeau, Baudet, Conge, Prot, Bou-
lerne, Frugnaud, Chazouad, Comail, Gramen-
teyer, Senellier, Bouchet, Domag, Coustret,
Savignac, Arrivé.

Absents : MM. Chollet, Olivier, Thomas, Simon

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. Conge, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Le Conseil décide de mandater le reli-
quat des contributions communales de 1944 sur l
crédit correspondant du Budget de 1946

APPROUVÉ

La Rochelle, le 24 Mars 1941

Pour le Maire,

[Signature]

Fait et délibéré à _____
les jour, mois et an susdits. **ROYAN**

Ont signé au registre : MM.

les membres présents

N'ont pas signé : MM.

Si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à la suite la désignation de leur vote (Art. 51 de la loi du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite la cause qui les a empêchés de signer (Art. 57 de la loi municipale).



Pour extrait conforme :

Le Maire,

[Signature]